



Tribunal de première instance de Papeete
BP 4633 PAPEETE

Service d'accueil Tél : 40.41.55.00 /
40.41.55.80

Horaires d'ouverture :
- Lundi au jeudi : 7h30 à 12H, 12H45 à 15H30
- Vendredi : 7h30 à 12H, 12H45 à 14H15

Cadre réservé au service d'accueil
Commande n°/.....
du

Papeete, le

DEMANDE DE COPIE DE DÉCISION

Simple copie 2nd exécutoire Extrait des minutes

Jugement / Ordonnance n°en date du...../.....du :

Civil

- Tribunal civil / référé Assistance éducative Raiatea
 Juge aux affaires familiales Cour d'appel Marquises
 Tribunal du travail Terres Forain
 Tribunal Mixte du commerce

Pénal

- Tribunal correctionnel Raiatea
 Tribunal pour enfants Marquises
 CRPC/OP Forain
 Application des peines

Rôle :/.....

Identité des parties:contre.....

Mineurs concernés:

Demandeur/Demanderesse (vous-même) :

Madame Monsieur

Nom :épouse.....

Demeurant à :

Tél. :

Dans cette affaire j'ai la qualité de : demandeur/demanderesse défendeur/ défenderesse

- prévenu partie civile représentants légaux
 intervenant civillement responsable la personne à qui est confié l'enfant en vertu de
la décision de justice (TPE)

tiers précisez l'objet de votre demande (demande soumise à autorisation)

.....
.....
.....

Signature

Copie délivrée le

RÉCÉPISSÉ DE COMMANDE DE DÉCISION

Commande n°/.....du

Pour récupérer, vous serez contacté directement par le service d'accueil. Il vous faudra vous présenter muni(e) obligatoirement de votre pièce d'identité en cours de validité.

Chaque demande d'expédition ou 2^{ème} copie exécutoire du jugement civil doit impérativement être accompagnée d'un timbre fiscal de 1000 FCP (dél. N° 2001-47 APF du 19.04.2001 articles 2 et 7 à compter du 01.01.2002 relative à la délivrance des actes de justice).